

## La Paracha de Vaye'hi

Dans la paracha de cette semaine, il est écrit : (chapitre 48, verset 3) :

"וַיֹּאמֶר יַעֲקֹב אֶל יוֹסֵף אֵל יוֹסֵף אֵל שְׂדֵי נִרְאָה אֵלַי בְּלוּז בְּאֶרֶץ כְּנָעַן וַיְבָרֶךְ אֹתִי"  
« Yaacov dit à Yossef : *Kel Chakaï m'est apparu à Louz, au pays de Canaan, il m'a béni* »

Et le Rav pin'has Chapira (l'admour de Kèkhniya) de demander sur ce verset : pour quelle raison Yaacov a-t-il besoin de préciser que Louz se trouve dans le pays de Canaan ? La Thorah est-elle un livre de géographie !

Et le rav de répondre :

Il existe un principe bien connu stipulant que la Chékhina ne repose pas sur une personne demeurant en dehors d'Eretz Israël.

Cependant, si préalablement, cet individu se trouvait en Eretz Israël, et qu'il mérita que la Chékhina repose sur lui, alors même si par la suite, ce dernier réside en dehors de la terre sainte, il aura malgré tout le pouvoir de continuer à prophétiser là-bas (la chékhina reposant, en effet sur lui, même en diaspora).

Citons à titre d'exemple, le prophète Yéhézekel qui continua à recevoir la prophétie à Babel dans la mesure où il commença à prophétiser en Israël.

Ainsi, à la lumière de ces propos, on peut comprendre qu'au moment où Yaacov s'apprêta à bénir Ménaché et Ephraïm, celui-ci voulut que la Chékhina repose sur lui, et pour obtenir cela, il rappela qu'Hachem, Kel Chakaï lui était auparavant apparu à Louz, en terre de Canaan, Yaacov voulut mettre l'accent et montrer par là qu'il était tout à fait apte à continuer à recevoir la Chékhina malgré qu'il se trouvait à ce moment là en dehors d'Israël (en Egypte, plus précisément dans l'une de ses provinces : Gochen).

On pourrait rajouter béderekh bédi'houta, qu'ayant déjà reçu la prophétie à Louz (en terre de Canaan), Yaacov ne l'a pas perdu (en effet, en anglais le verbe perdre se dit « to loose ») en Egypte

**הפוך בה והפוך בה דכולה בה.**